

United Nations



*Offre d'emploi pour un poste nécessitant un détachement officiel
des gouvernements nationaux des États membres de l'Organisation des Nations unies
Les nominations sont limitées aux postes financés par le compte
d'appui aux opérations de maintien de la paix*

Titre et niveau du poste	Spécialiste des Enquêtes Criminelles, P-4
Unité Organisationnelle	Mission intégrée multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA)
Lieu d'affectation	Bangui
Superviseur immédiat	Chef des Opérations de la Composante Police
Duree	12 Mois (prorogeable)
Date limite de dépôt des candidatures	30 novembre 2020
Numéro de l'Offre d'emploi	2020-MINUSCA-89695-DPO

Valeurs fondamentales des Nations Unies : Intégrité, professionnalisme et respect de la diversité

RESPONSABILITÉS :

Conformément au mandat de la mission et sous la supervision et l'orientation du chef des opérations de la composante Police, le spécialiste des enquêtes criminelles auprès des services des enquêtes criminelles de la police et de la gendarmerie de la République Centrafricaine sera chargé de fournir des conseils d'experts sur les questions d'enquêtes criminelles, notamment la coordination et le fonctionnement des différentes composantes et unités de police/gendarmerie locales relevant du bureau du directeur des enquêtes criminelles. Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le spécialiste des enquêtes criminelles exercera les fonctions suivantes :

- Fournir des conseils et une assistance aux dirigeants de la police et de la gendarmerie locales dans l'élaboration de plans et de programmes à court, moyen et long terme pour la réforme, la restructuration et le renforcement des capacités de la police et de la gendarmerie locales, y compris dans le renforcement de ses réformes stratégiques à long terme, sur la base de mesures des performances des enquêtes criminelles ;
- Co-localiser avec les directeurs de la police et de la gendarmerie locales en charge des enquêtes criminelles sur une base quotidienne lorsque cela est possible et pratique.

- Fournir des conseils stratégiques, tactiques et opérationnels aux directeurs des enquêtes criminelles dans la planification, la gestion, le contrôle, la coordination et la supervision de toutes les activités d'enquête criminelle de la police locale, y compris de ses unités spécialisées, dans le but de développer les capacités des directions des enquêtes criminelles de la police et de la gendarmerie locales dans leur ensemble.
- Renforcer la capacité des enquêteurs à s'attaquer efficacement à tout type de crime et à établir un système de gestion des affaires efficace et efficient.
- Conseiller les directeurs des enquêtes criminelles sur la préparation, la coordination et l'élaboration de plans opérationnels, d'ordres opérationnels et de directives conformément aux politiques de la police locale.
- Créer des unités spécialisées au sein des directions, des régions et des circonscriptions pour traiter certains domaines d'enquête et de gestion de la criminalité, et développer les capacités de ces unités.
- Coordonner les activités des équipes de police spécialisées (SGBV et criminalistique) avec les partenaires internes/externes ; assurer la liaison avec la Section de la Justice et de l'Administration Pénitentiaire et le Tribunal Pénal Spécial pour toutes les enquêtes importantes, y compris les crimes commis contre les soldats de la paix.
- Superviser toutes les enquêtes menées dans le cadre de mesures temporaires d'urgence (MTU).
- Améliorer et renforcer les capacités en matière de gestion des scènes de crime et établir des domaines spécialisés pour aider les enquêtes en se fondant sur une approche scientifique.
- Renforcer la capacité des directions des enquêtes criminelles à tenir des dossiers sur la criminalité, à établir des statistiques, à prendre des empreintes digitales et à effectuer des analyses criminelles appropriées afin d'orienter la prévention de la criminalité et d'autres initiatives préventives.
- Conseiller les partenaires locaux pour la création d'un institut de police scientifique et l'affiliation de la police locale à des organisations internationales (par exemple INTERPOL), régionales et nationales.
- Conseiller les directeurs des enquêtes criminelles sur le maintien d'activités de liaison durables avec d'autres unités opérationnelles de la police locale et d'autres organismes d'application de la loi.
- Conseiller les directeurs des enquêtes criminelles sur la planification, la gestion, la coordination, la supervision et le suivi de toutes les activités relatives aux relations avec la communauté policière et aux initiatives de prévention de la criminalité ;
- Servir de point focal de la Police des Nations Unies pour les questions concernant les enquêtes criminelles de la police locale.
- Effectuer les tâches et assumer les autres responsabilités qui lui sont assignées par le superviseur immédiat.

COMPÉTENCES :

Professionnalisme : Être fier de son travail et de ses réalisations ; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; est consciencieux et efficace dans le respect des engagements, des délais et des résultats ; est motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles ; faire preuve de persévérance face aux problèmes ou défis difficiles ; reste calme

dans les situations de stress. Prendre la responsabilité d'intégrer la perspective de genre et d'assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail.

Planification et organisation : Fixer des objectifs clairs qui sont conformes aux stratégies convenues ; identifier les activités et les missions prioritaires ; ajuster les priorités en fonction des besoins ; allouer le temps et les ressources nécessaires à l'exécution du travail ; prévoir les risques et tient compte des imprévus lors de la planification ; surveiller et ajuster les plans et les actions en fonction des besoins ; utiliser le temps de manière efficace

Communication : Parler et écrire de manière claire et efficace ; écouter les autres, interpréter correctement les messages des autres et y répondre de manière appropriée ; poser des questions pour clarifier et montrer son intérêt pour une communication à double sens ; adapter le langage, le ton, le style et le format à son public ; faire preuve d'ouverture pour partager des informations et tenir les gens informés.

Orientation client : Considérer tous ceux à qui des services sont fournis comme des "clients" et chercher à voir les choses du point de vue des clients ; établir et maintenir des partenariats productifs avec les clients en gagnant leur confiance et leur respect, identifier les besoins des clients et les associer à des solutions appropriées ; surveiller les développements en cours à l'intérieur et à l'extérieur de l'environnement des clients pour être informé et être capable d'anticiper les problèmes ; tenir les clients informés des progrès ou des revers des projets ; respecter le calendrier de livraison des produits ou des services au client ; résoudre les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables.

QUALIFICATIONS :

Formation : Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) dans une ou plusieurs des disciplines suivantes : Droit, administration de la justice pénale, administration publique, études de développement (notamment en matière d'application de la loi et/ou de criminologie) ou autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier niveau combinant une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'application de la loi, y compris la gestion de la criminalité, peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire supérieur. Un diplôme d'une académie de police certifiée ou d'un autre établissement de formation à l'application de la loi est requis.

Expérience professionnelle : Un minimum de 7 ans (9 ans en l'absence de diplôme supérieur) de service de police progressivement pertinent et actif/expérience dans un organisme national ou international chargé de l'application de la loi, tant sur le terrain qu'au niveau des quartiers généraux de la police nationale - requis ; 5 ans d'expérience active de la police au niveau de l'élaboration des politiques avec une expérience de la planification stratégique et de la gestion dans un ou plusieurs des domaines suivants : opérations de police, gestion des ressources humaines et financières, gestion de la criminalité, administration de la police, formation et développement de la police, gestion du changement (en particulier dans le domaine de l'application de la loi), réforme et restructuration ou domaine connexe - requis ; expérience pratique directe du commandement d'unités de police au niveau régional ou national - hautement souhaitable. Une expérience antérieure au sein des Nations unies ou au niveau international est un avantage.

Rang : Le grade requis pour un P-4 est celui de Commissaire de Police, de Lieutenant-colonel, ou tout autre grade équivalent ou supérieur.

Langue : La maîtrise de la langue française (à l'oral et à l'écrit) est requise. La connaissance de la langue anglaise est hautement souhaitable.

A qualifications égales la préférence sera donnée aux femmes candidates.

Date de publication : 26 septembre 2020

Conformément à la nouvelle politique de sélection du personnel des Nations Unies en matière de droits de l'homme, toutes les personnes qui souhaitent servir aux Nations Unies sont priées de faire une "auto-attestation" selon laquelle elles n'ont commis aucune infraction pénale grave et n'ont pas été impliquées dans des violations des droits de l'homme ou du droit humanitaire international. Le libellé exact de l'auto-attestation est décrit au paragraphe 5.2 de la politique susmentionnée. La décision finale sur la sélection d'une personne pour servir aux Nations Unies sera également soumise à un examen des droits de l'homme.

<http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police>